

Nous sommes très heureux de vous accueillir, Aline Rolland et moi-même, Stéphane Libs, co-présidents, à cette assemblée générale du SCARE, en compagnie du bureau et de l'ensemble du Conseil d'Administration : Christine Beauchemin-Flot (Le Sélect à Antony) ; Sylvain Clochard (Le Concorde, Nantes) co-vice-présidents, Yves Méjean (Dôme Albertville et Chantecler Ugines), trésorier, Pascal Robin (Les 400 Coups, Châtellerauld) secrétaire, Martin Bidou (Louxor et Nouvel Odéon Paris, Astrée et Forum Chambéry, Club Grenoble, Sémaphore Nîmes ...), Bruno Boyer (Cinéma du Palais, Créteil), Paul-Marie Claret (Méliès, Saint-Etienne), Aurélia Di Donato (Les Ecrans de Paris), Céline Delfour (Nestor Burma, Montpellier), Frédérique Duperret (Cinéma Comoedia à Lyon) et Béatrice Boursier, déléguée générale.

L'année dernière, nous vous avons exprimé le plaisir de nous retrouver entre confrères administrateurs et à échanger lors de nos réunions. Ce plaisir est intact. Les discussions et les décisions sont nourries des réflexions des membres qui apportent une expérience issue d'une diversité de pratiques, de points de vue et de situations. La diversité du groupe se manifeste sur le plan géographique (la plupart des régions sont représentées), générationnel, du point de vue de taille de la ville ou du statut de l'exploitation.

Deux de nos administratrices achèvent leur mandat et ont choisi de ne pas se représenter : Aurélia Di Donato des Ecrans de Paris et Céline Delfour, du Nestor Burma à Montpellier. Nous les remercions très chaleureusement pour leur engagement, leur implication et leurs contributions toujours pertinentes et précieuses à nos débats.

C'est dans cet esprit de dialogue et d'ouverture que nous poursuivons nos travaux. En premier lieu, au sein de notre profession : nous prenons part aux discussions avec les autres représentants de l'exploitation. Nous siégeons, Aline Rolland et moi-même, respectivement au Conseil Fédéral d'une part, au Bureau et à la Commission de réflexion de la FNCF d'autre part. Nous y apportons le point de vue des salles Art & Essai réunies au sein du SCARE, le défendons, avec parfois des divergences mais aussi des points de convergence avec nos confrères. 9 représentants du SCARE siègent dans les trois commissions de branche de la FNCF.

Il est important de conserver cet esprit de dialogue, sans naïveté excessive. Nous savons combien les comportements sont guidés par des rapports de force et des intérêts puissants tant au niveau de notre secteur, qu'au niveau national ou mondial. Nous savons nos démocraties fragilisées, l'issue des scrutins de plus en plus imprévisibles avec ce que cela induit comme incertitudes quant aux conséquences générales et plus particulièrement sur nos activités. Il serait facile de détruire en un instant tout un système vertueux, comme il est rapide de détruire localement des années de travail, de construction d'un public et d'une cinéphilie par des décisions hâtives. Conscients de cela, nous savons néanmoins que nos actions sont nécessaires. Les nouvelles équipes au pouvoir sont héritières d'une mission qu'elles auront la responsabilité de poursuivre, en accompagnant ce mouvement vertueux.

Il ne faut pas oublier que nos salles contribuent activement à cette exception culturelle, à ce tissu indépendant garant d'une diversité favorisant la création, stimulant la fréquentation d'un secteur le plus dynamique d'Europe. A ce titre, nous ne pouvons que déplorer cette année la sélection en compétition de films produits et distribués par Netflix. Ces œuvres d'auteurs importants ne pourront être programmés dans nos salles.

L'ensemble des indépendants doit plus que jamais s'écouter et ne pas se laisser piéger dans des comportements guidés par des contraintes subies ou des combats menés par les uns qui seraient contre-productifs pour les autres. C'est pourquoi, nous avons modestement initié des espaces de dialogues et de rencontres entre professions sous différentes formes.

Nous devons trouver, ensemble, les moyens, de travailler au mieux dans l'intérêt des films, d'afficher notre différence et de garantir la pérennité de nos entreprises respectives. Rappelons-le encore et toujours, quel que soient nos statuts, et bien que le créneau que nous avons choisi ne soit pas très lucratif, nos entreprises sont tenues de séduire les spectateurs et de vivre de leur activité. Rappelons aussi que la majorité de nos exploitations sont privées, qu'elles soient gérées par des indépendants ayant investi personnellement ou des associations. Il est également nécessaire pour les établissements en régie municipale de satisfaire un public nombreux et d'équilibrer des budgets qui se réduisent drastiquement. Nos entreprises sont de plus en plus fragilisées économiquement et doivent se maintenir par le fruit de leur activité. Pour cela, l'accès aux films est un sujet central. S'il est tout à fait réjouissant de voir des films d'auteurs trouver un large public, une cinéphilie en VO se développer, il faut bien souvent déplorer le phénomène de multiplication des copies dans les villes-clés qui s'étend aujourd'hui à des villes moins importantes. Ce phénomène menace l'aménagement culturel du territoire d'un côté et réduit d'autant la carrière des films de l'autre. A cela s'ajoutent des décisions de programmation et des confirmations de plus en plus tardives, des copies de dernière minute, ne permettant pas l'installation et la tenue des films qu'ils mériteraient.

La situation parisienne est désormais insoutenable. La programmation se fait bien souvent au détriment des œuvres et des salles indépendantes, en dépit de toute logique alors qu'un partage harmonieux serait nécessaire, au lieu d'une surenchère sur certains films orchestrée par un seul opérateur. Les difficultés croissantes d'accès aux copies pour les indépendants de la capitale ont été clairement mises en évidence par le CNC en septembre dans les données de l'observatoire de la diffusion. La situation, qui s'étend à d'autres villes-clés concurrentielles, ne peut pas continuer à se détériorer indéfiniment.

Avec les Cinémas Indépendants Parisiens et l'AFCAE, nous avons saisi la Médiatrice et le CNC à ce sujet. Nous les remercions d'organiser le cadre d'une concertation. Nous souhaitons que leur écoute aboutisse rapidement à des mesures efficaces et pérennes.

Nous attendons parallèlement avec impatience les résultats des observations du groupe de travail associant le CNC, la Mission cinéma de la Ville de Paris, la région Ile de France et la Médiatrice du cinéma. L'effritement continu depuis 5 ans de 15% des entrées sur ce marché est la preuve que la situation ne profite à personne.

Quelle que soit votre situation géographique, nous vous encourageons à saisir le plus en amont possible la Médiation du cinéma, ainsi que le recommande Madame Laurence Franceschini. Prévenez-là d'une situation litigieuse dès qu'un problème surgit avant une réponse définitive qui tarde. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner, chaque fois que nécessaire, en vous assistant ou en coordonnant une saisine quand il s'agit d'un problème plus général.

SCARE – c/o CST 22/24 avenue de Saint-Ouen – 75018 Paris – Tél : +33 (0)1 85 08 38 80 – Fax + 33 (0)9 72 46 92 05

contact@scare.fr - www.scare.fr Siret 308 378 983 00040 – Code APE 9420Z

Nous remercions Madame Franceschini pour sa recommandation concernant les mono-écrans, parue l'été dernier et sommes impatients de voir aboutir la recommandation concernant les 2/3 écrans. Nous appelons également de nos vœux des dispositions spécifiques pour permettre un accès facilité aux copies pour les salles Art & Essai et des conditions qui leur permette d'exposer correctement la diversité.

De même, nous sommes mobilisés pour intervenir à vos côtés si une implantation menaçait votre activité. Nous sommes intervenus et continuerons à être vigilants pour vous accompagner chaque fois que nécessaire par des courriers aux Maires concernés et aux commissions régionales d'aménagement cinématographiques, par des interventions en Commissions régionales ou des recours en CNAC.

Le cinéma n'est pas le prétexte et le soutien d'activités commerciales de périphéries qui détruisent l'aménagement du territoire et atteignent dans leur rôle social les cinémas indépendants implantés dans les centres des grandes villes ou au cœur des villes de périphérie. C'est un sujet majeur d'urbanisme et de choix de société.

Le rapport sur la revitalisation commerciale des centres villes de l'Inspection Générale des Finances et du Conseil Général de l'environnement et du développement durable, paru en octobre dernier, pointe un phénomène qualifié de préoccupant : en 2015, plus de la moitié des cœurs des villes moyennes avaient un taux de commerces vides supérieur à 10%, chiffre en augmentation depuis 10 ans.

Parmi les facteurs responsables de cette situation, sont mis en avant l'accessibilité, l'augmentation des loyers commerciaux, la concurrence du e-commerce et bien sûr le développement exagéré des surfaces commerciales en périphérie, qui proposent les mêmes enseignes d'une ville à l'autre.

« La création d'une grande surface supplémentaire pour 10 000 habitants accroît le risque de sortie d'un petit commerce de proximité deux ans après », indique le rapport. Ce constat peut sans aucun doute être appliqué au cinéma. Depuis toujours, le cinéma, ouvert 7 jours sur 7, de 9h à minuit, constitue un élément de valorisation des commerces alentours, et nos salles ont un rôle évident dans la reconquête et la dynamisation des centres villes, pour peu qu'on leur en donne les moyens.

C'est pourquoi, le dialogue que nous cherchons à instaurer vise aussi les élus et en premier lieu les Maires, qui ont une responsabilité considérable dans le maintien ou le déclin d'une exploitation indépendante.

Nous avons en ce sens rencontré les élus et permanents de la Commission Culture de l'Association des Maires de France qui ont manifesté une attention et une connaissance certaine de nos problématiques. Un article sera consacré aux cinémas de proximité dans la revue des Maires de France à paraître au mois de juin.

Nous travaillons aussi sur un livret pratique présentant nos spécificités, les enjeux, les différentes formes juridiques, les dispositifs existants. L'AMF se propose de le mettre à disposition de ses adhérents.

En droite ligne de notre préoccupation quant à la reprise de nos établissements, nous souhaitons mettre en rapport les municipalités en recherche de repreneurs avec des exploitants intéressés. Nous avons commencé à recenser des volontés, notamment grâce aux équipes de la Femis de la formation continue exploitation et de la formation initiale.

La formation constitue aussi une priorité. Nos équipes doivent être formées dans tous les domaines que recouvrent notre activité : animation, programmation, communication, gestion, management et ressources humaines, technique, accueil du public... Nous avons établi un questionnaire pour identifier les besoins de nos adhérents. Il faut aujourd'hui recenser les formations, permettre à tous d'y accéder et ce, quel que soit l'organisme collecteur de formation continue. Nous avons également entrepris les démarches pour inscrire le Syndicat parmi les organismes de formation agréés.

L'année 2016 a bien sûr été marquée par les travaux qui ont conduit à la réforme de l'Art & Essai, annoncée par la Présidente du CNC le 7 avril dernier. Après avoir fourni des contributions à Patrick Raude dans le cadre de son rapport, le SCARE a échangé avec le CNC, l'AFCAE et la FNCF sur les mesures proposées. Le classement établi pour deux ans et la simplification du questionnaire par des outils informatiques modernisés, allègeront, nous l'espérons, notre tâche. Le rôle des commissions régionales est renforcé. Nous apprécions la dotation supplémentaire de 1,5 millions d'euros qui sera allouée aux salles les plus actives de l'Art & Essai : valorisation des labels avec une majoration de la subvention de 1,5 %, 3 et 6% pour un, deux ou trois labels ; prime pour la programmation des films recherche et découverte à moins de 80 copies, mise en place de seuils minimum de séances Art & Essai pour les catégories C (20%) D et E (15%) ; modification des coefficients des catégories C, D et E en faveur des plus petits établissements.

Ces mesures encouragent donc les plus vertueux avec un budget global de subvention porté à 16,5 millions d'euros, pour chaque année.

Nous remercions Frédérique Bredin, Présidente du CNC pour avoir engagé et fait aboutir cette réforme, Xavier Lardoux et toutes les équipes qui y ont contribué Lionel Bertinet, Corentin Bichet, Dorothee Duval.

Ces mesures nous paraissent aller dans le bon sens. Nous avons cependant souhaité une réforme encore plus ambitieuse pour les salles qui se distinguent par leur engagement dans la diffusion de toute la diversité avec des séances proportionnées à sa taille et à son environnement, qui proposent des animations, qui entretiennent un rapport spécifique au public et aux œuvres, même si ces salles ont été ciblées à travers la valorisation des labels et le bonus films Recherche.

C'est pourquoi, le SCARE avait manifesté la nécessité, à l'occasion du rapport de Patrick Raude, d'une extension de l'aide aux salles maintenant une programmation difficile face à la concurrence. Extension quant aux critères d'éligibilité : nombreuses sont les salles situées dans les villes de moins de 200 000 habitants ou dans les villes réalisant moins de 1,5 millions d'entrées annuelles, soumises à rude concurrence. Elles doivent systématiquement partager 2, 3 ou 4 copies du même film Art & Essai, porteur ou non, sur la ville, ou sont régulièrement privées de ces films. Mais aussi extension de l'enveloppe, pour permettre de véritablement soutenir ces salles garantes de la diversité, qui diffusent jusqu'à 300 films par an. Nous appelons aujourd'hui de nos vœux la mise en œuvre rapide d'une mesure préconisée par Patrick Raude dans son rapport. Frédérique Bredin nous a indiqué que le chantier serait mis en œuvre. Nous sommes prêts à y collaborer.

Jean-Marie Dura, assisté de Marion Golléty, a rendu un rapport en octobre, sur la salle de demain, auquel nous avons aussi contribué. Nous avons imaginé des pistes, que nos salles Art & Essai portent parfois déjà en germe et qu'il suffit juste de faire éclore. Nous devons encore mieux nous distinguer, nous réinventer, ouvrir nos lieux et participer activement à la vie de la cité, auprès de tous les publics. Les idées ne manquent pas, les énergies sont là, il convient de les soutenir et leur permettre de se réaliser.

Donner les moyens à nos salles d'un maintien au cœur des villes est un préalable. Il faut aussi favoriser les actions de mutualisation, toute forme de modernisation, d'animation, d'initiatives, favoriser la communication et la recherche de public par les moyens actuels et éviter une fracture numérique. Nous sommes à la disposition des équipes du CNC pour contribuer à faire émerger des mesures qui permettraient à nos salles de se tourner vers l'avenir.

Mais l'avenir, c'est aussi l'échéance imminente de la fin des VPF. Il s'agit d'une question centrale pour le devenir de nos salles. Nous soulignons depuis plusieurs années les surcoûts engendrés par la projection numérique : maintenance, coût des consommables en hausse, et aujourd'hui renouvellement du matériel. Le remplacement de pièces majeures comme les cartes-mères extrêmement coûteuses, est désormais courant. Nos exploitations, qui ne se sont pas séparées de leurs collaborateurs, auront des difficultés à faire face à l'obsolescence du matériel. Nous attendons le plus rapidement possible les conclusions de l'étude menée par le CNC qui dressera, nous l'espérons, un état des lieux objectif et précis des surcoûts et économies supportées par les uns et les autres. Il est essentiel que chacun puisse faire preuve de responsabilité et que la solidarité qui a prévalu jusqu'à présent dans la profession se perpétue, pour éviter de laisser au bord du chemin un bon nombre d'entre nous.

Nous souhaitons aussi réitérer notre demande, déjà introduite il y a 4 ans. Nous demandons une révision des taux de retour de TSA en faveur des premières tranches d'exploitation. Richard Patry s'était engagé ici même à traiter le sujet, malheureusement retardé par les réunions des Assises. Nous désirons aujourd'hui que le chantier soit lancé rapidement et sans attendre une revalorisation d'un retour du fond de soutien global à l'exploitation. Il est bien sûr indispensable que ce deuxième aspect soit également étudié et ce, peut-être dans le cadre de l'après-VPF.

Rapport d'activité

Le SCARE compte aujourd'hui 318 adhérents, 388 cinémas avec 665 salles inscrites. Le nombre d'adhésion a été encore en progression cette année. En trois ans, le syndicat a gagné 62 établissements adhérents et une centaine d'écrans.

C'est encourageant, mais nous devons rassembler encore. Plus notre réseau sera solide, plus nous pèserons dans les débats et pourrons faire entendre notre voix. Nous travaillons à trouver un équilibre financier, pour garantir la pérennité de notre syndicat. Yves Méjean, notre trésorier, vous en fera part dans le rapport financier. Mais il faut aussi trouver les moyens d'amplifier nos actions au service des salles. Nous comptons sur vous pour sensibiliser à ce sujet des salles qui pourraient trouver un intérêt dans nos combats et les services proposés. C'est une donnée que peu d'entre vous connaissent car les cotisations sont versées automatiquement. Par exemple, le montant de la cotisation reversée au syndicat pour un cinéma réalisant 50 000 entrées annuelles qui a toutes ses salles au SCARE, est d'environ 200 euros annuels. Nous espérons également que le CNC pourra nous accompagner dans les actions que nous avons mises en place qui favorise le dialogue entre professionnels.

En dehors des travaux évoqués dans le rapport moral, le SCARE poursuit ses actions dans ce domaine :

Groupe du Louxor

Ce groupe est composé d'une quarantaine d'exploitants et de distributeurs indépendants, issus de tous les syndicats, SDI, DIRE, FNDF qui ont souhaité échanger dans le but de tenter d'améliorer les relations entre les deux professions concernant la programmation.

Créé il y a deux ans par le SCARE, il continue à se réunir 4 à 5 fois par an. Les échanges permettent de mieux comprendre les enjeux et contraintes de chacun. Le groupe a décidé d'observer les sorties d'un panel de films dans une vingtaine de villes, en se concentrant sur les entrées, le partage des copies, le nombre de séances et la tenue des films. Chacun participe bénévolement aux travaux en prenant de son temps et nous leur adressons nos sincères remerciements. Nous sommes heureux que nos travaux aient suscité l'intérêt de Clémence Allamand, qui soutient une thèse à l'Université de Paris VIII. Elle sera d'une aide précieuse.

Ateliers

- Le SCARE organise l'**Atelier des sorties** en partenariat avec le GIE DIRECT, groupement de distributeurs indépendants. Il s'agit là encore d'un rendez-vous entre les deux professions, cette fois-ci au sujet de sorties de films à venir. A chaque session, 3 distributeurs présentent la stratégie de sortie d'une de leur prochaine sortie. C'est l'occasion de mieux cerner les axes de communication, de tester les campagnes, de faire émerger des idées. L'année passée, des ateliers ont été proposés au Festival de la Rochelle, dans le cadre des journées de l'ADRC, au Sommet des Arcs et aux Rencontres Cinématographiques de Bretagne.

- Le SCARE propose chaque année depuis trois ans un **atelier au Sommet des Arcs** sur un outil ou une thématique qui concerne les deux professions. Un atelier sur les Réseaux Sociaux a été proposé en décembre dernier, avec l'intervention de Céleste Durante Social Média Manager de l'agence Silenzio interactive. Il a été repris en mars à Paris en collaboration avec les CIP et l'ensemble des réseaux de salles franciliens. Il a été proposé ensuite aux stagiaires de la formation continue exploitation à la Femis.

- Dans le cadre du partenariat avec les Rencontres du SDI, un atelier est proposé tous les ans. En juin dernier à Nantes, il a mis en valeur des collaborations fructueuses entre exploitants et distributeurs autour d'événements et de la communication de films de la diversité.

A l'international :

- Dans le cadre d'une formation organisée par l'Institut Français à l'attention des responsables cinémas d'Instituts de nombreux pays, des membres du SCARE sont intervenus.

- A l'occasion d'un workshop à l'attention d'exploitants argentins, organisé par l'Institut Français, l'ambassade de France en Argentine et l'association des réalisateurs argentins, deux adhérents ont été invités à Buenos Aires pour présenter le travail des salles Art & Essai, en juin dernier.

- Une adhérente a fait partie des formateurs de la session de Digitraining plus, organisée par Media Salles, à Taormina en juillet dernier.

Cartes illimitées

Depuis 2001, les textes législatifs encadrant les cartes illimitées, comportent des imprécisions quant au mode de rémunération des exploitants garantis. Elles conduisent les émetteurs à des interprétations qui pénalisent lourdement les premiers. Le SCARE s'est joint depuis plusieurs années à l'AFCAE et à l'ARP pour démontrer et dénoncer ces pratiques, notamment auprès de la commission d'agrément. Le CNC a pris la mesure de ces dysfonctionnements et a introduit en 2016 dans la loi Liberté de Création, un point permettant au gouvernement d'agir par ordonnance afin de rectifier les textes et permettre une juste rémunération, conforme à celle d'une billetterie classique. Nous sommes intervenus régulièrement, pour que le processus se réalise dans les délais, avec l'AFCAE, l'ARP et les CIP, auprès de la Ministre de la Culture et de la Présidente du CNC.

Ce combat collectif a abouti à la ratification du texte en Conseil des Ministres le 3 mai dernier. C'est une grande victoire qui met fin à 15 années d'injustice. Nous remercions le CNC d'avoir pris la mesure du problème, d'avoir porté et fait aboutir cette modification législative.

Baromètre ComScore Scare

Après quelques mois de développement, ComScore a mis au point pour le SCARE, un baromètre Art & Essai.

La fréquentation de nos salles ne suit pas toujours les mêmes évolutions que l'ensemble du marché. Cet outil nous permet chaque semaine d'en rendre compte. Ainsi, après avoir mis en évidence des chiffres 2015 en baisse plus importante que le reste du marché, le baromètre indique une hausse en 2016 plus significative que dans les autres salles : + 8 % sur l'ensemble des salles Art & Essai remontées et +10,4% dans les salles de catégorie A et B.

ComScore apporte régulièrement des améliorations à ce baromètre. Nouveauté cette année : la société publie désormais quatre focus par an. Le focus du 2^e trimestre, qui paraîtra désormais chaque année en mai, est consacré à l'Art & Essai. Eric Marti, directeur général de ComScore France, nous présentera en fin d'AG ce bilan.

Exploitation et services

Le SCARE négocie des conditions spécifiques avec certains prestataires. Par exemple, Monsieur Goncalves, agent d'assurance a mis au point il y a deux ans une offre spécifique cinéma avec le GAN. Il s'est rendu chez certains d'entre vous. Le contrat propose les mêmes garanties pour tous avec des tarifs au nombre de fauteuils, de manière mutualisée. Il vous a remis la nouvelle présentation de son offre. Vous pourrez échanger avec lui.

Nous souhaitons aussi vous informer de l'initiative de la société Cinego qui développe notamment un logiciel de programmation à destination de la majorité des distributeurs. Cinego étudie la possibilité de développer un logiciel de programmation, cette fois-ci pour les salles. Pour ce faire, Thierry Delpit et Marie Razin, souhaitent recueillir vos besoins, attentes et avis. Ils vous distribueront un questionnaire.